Arrêtés ministériels accordant une notoriété professionnelle à un membre du personnel d'une Haute Ecole

Extraits

A.M. 08-07-2026 M.B. 30-09-2026

Par arrêtés ministériels datés du 08 juillet 2026, la Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, de l'Education permanente, des Relations internationales et intra-francophones, a décidé ce qui suit :

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Musique et éducation musicale » est reconnue à Madame Stéphanie HANSEN à partir du 04 juin 2026.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Informatique de gestion » et « Sciences mathématiques » est reconnue à Madame Anne GRIGIS à partir du 04 juin 2026.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Technopédagogie » est reconnue à Madame Stéphanie LAURENT à partir du 04 juin 2026.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Philosophie » et « Sciences sociales » est reconnue à Madame Rosanna GANGEMI à partir du 04 juin 2026.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistante pour le cours à conférer « Sciences biomédicales » est reconnue à Madame Cécile Ingrid DJUIKOUE à partir du 04 juin 2026.

Une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistant pour le cours à conférer « Communication » est reconnue à Monsieur Pascal BUTERA à partir du 04 juin 2026.